

## Comment faire une demande de consultation ?

Les demandes de consultations et prises de RDV sont faites au niveau du secrétariat médical :

- Par téléphone avec le médecin souhaité
- Par courrier, mail ou fax, dans le respect du secret médical, demande qui sera analysée par le Dr Vignéras, afin d'orienter au-mieux le patient selon sa pathologie
- Par le médecin traitant ou spécialiste adresseur
- Des patients sans courriers sont vus comme tout autre patient

Les demandes seront faites directement au CH St Yrieix la Perche pour les patients relevant de notre territoire quelque soit le département (Haute-Vienne, Corrèze, Dordogne)

## L'équipe médicale et soignante

### Entrée Porte 7

**Médecin responsable algologue** (gériatre et médecin de soins palliatifs) :

- **Dr Vignéras Blandine**

Mail : vigneras.blandine@ch-st-yrieix.fr

**Médecins à orientation spécifique :**

- **Dr Rozette Marc** (*douleurs neuropathiques et injections de toxine botulique*)
- **Dr Therme Jean-François** (*psychiatre*)
- **Dr Lamassiaude Michel** (*HDJ, pose de Qutenza*)

**Secrétariat médical:**

Tel : 05 55 75 75 23

Mail : secretariat.cext-nord@ch-st-yrieix.fr

Fax: 05 55 58 48 50

**Assistante sociale :**

- **Mme Pigeassou Magali**

**Hypnothérapeute :** EMDR, INESS, Hypnose...

- **Mme Granet Stéphanie**

**Psychomotricienne :** Relaxation

- **Mme Lanouté Séverine**

**Ostéopathe :**

- **Mr Forteau Quentin**

**Reiki :**

- **Mme Pigeassou Magali**

### Entrée Porte 1 :

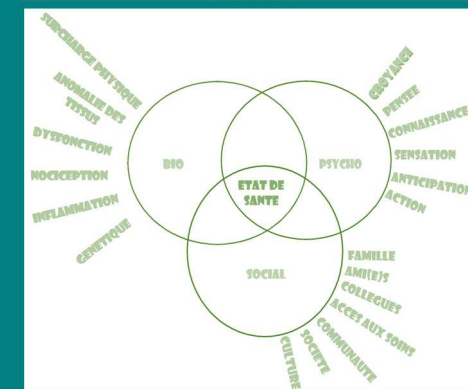
**Éducation TENS/pose de Qutenza :**

- **équipe HDJ**



Centre Hospitalier Jacques Boutard  
Place du Président Magnaud  
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

## La consultation de douleurs chroniques au sein du Centre Hospitalier de St Yrieix la Perche



## Qu'est-ce qu'une douleur chronique?

« La douleur est une **expérience sensorielle** et émotionnelle désagréable associée à une lésion tissulaire réelle ou potentielle ou décrite dans ces termes » (IASP).

La douleur chronique est une **douleur qui persiste plus de 3 ou 6 mois**. Cette douleur est exprimée quelque soit sa topographie et son intensité, dont la durée est au-delà d'une période normale de guérison d'une maladie ou d'une blessure.

Elle compromet le bien-être, le niveau fonctionnel et la qualité de vie. Ses mécanismes sont complexes et son retentissement bio psycho social est important, **nécessitant une consultation spécialisée comme une prise en soins globale**.



## Quelles douleurs nécessitent cet avis de spécialiste et une prise en soins pluridisciplinaire?

- Arthrosiques
- Rachialgies cervicales, dorsales ou lombaires
- Post-traumatiques
- Post-chirurgicales
- Post-chimiothérapiques
- Post-médicamenteuses
- Post-radiothérapie
- Céphalées, migraines, ou toutes autres douleurs du visage
- Tendinites, périarthrites qu'elles que soient leur localisation
- Lombocruralgie ou/et lombosciatalgie persistantes malgré le traitement conventionnel
- Post-zona
- Fibromyalgie
- Syndrome d'Ehlers Danlos
- Canal carpien
- Syndrome douloureux régional complexe (algoneurodystrophie)
- Syndrome de l'intestin irritable
- Douleurs périnéales (cystite interstitielle, vulvodynie, névralgie pudendale, endométriose...)
- Toutes névralgies quelque soit leur localisation
- Toutes douleurs neuropathiques
- Douleurs rentrant dans le cadre d'une maladie de Parkinson, d'une sclérose en plaque, séquellaire d'un AVC...
- Douleurs aiguës cancéreuses persistantes
- Troubles musculo-squelettiques
- Toutes autres douleurs non étiquetées

**A tout âge à partir de l'adolescence  
(15-16 ans)**

## Mode de fonctionnement de la consultation

Suite à la prise de RDV, le **patient bénéficie d'une consultation médicale prolongée** (d'1h à 1h30), afin de recueillir l'ensemble des caractéristiques de la douleur (type, localisation, ancienneté, recueil des traitements médicamenteux ou autres techniques non médicamenteuses essayés -tolérance, efficacité-, analyse du retentissement de la douleur chronique sur le plan émotionnel et sur la vie quotidienne (retentissement biopsychosocial...). Cette consultation est réalisée le plus souvent par le Dr Vignéras Blandine, algologue responsable de la consultation douleur.

En cas de douleurs neuropathiques, le patient peut être vu directement par le Dr Rozette.

Suite à la consultation initiale, il est proposé au patient, avec son accord préalable et selon la situation:

-De **compléter différents questionnaires** de douleurs chroniques, de fibromyalgie...pour affiner le diagnostic et la prise en soins adaptée aux besoins

-Une consultation spécifique de douleurs **neuropathiques** (Dr Rozette), une consultation **psychiatrique** (Dr Therme), ou tout autre consultation spécifique (orthopédique, neurochirurgicale, rhumatologique...), et éventuellement des examens complémentaires (biologie, imagerie)

-Un **protocole thérapeutique médicamenteux** et/ou non médicamenteux (TENS au domicile avec une éducation faite lors de la consultation ou en HDJ, kinésithérapie, balnéothérapie... en libéral)

-Éventuellement une prise en **soins globale** coordonnée sur le plateau technique du CH (ostéopathie et/ou relaxation et/ou hypnose ou apparenté et/ou reiki), avec des objectifs identifiés lors de la consultation initiale médicale et avec chaque intervenant

**Le patient sera réévalué régulièrement par le médecin algologue comme sa prise en soins en fonction de son évolution avec les différents intervenants.**